

Communiqué de presse
Metz, le 22/11/2024

La BPALC a organisé une soirée sur la thématique « Transition environnementale, enjeux et opportunités pour les Entreprises »

Une soirée dédiée à la transition écologique à destination des chefs d'entreprise a eu lieu au Parc des expositions de Metz dans le cadre de SHOW industrie. Cette réunion a été l'occasion d'informer les participants sur les enjeux environnementaux majeurs et les sensibiliser à l'importance de la transition écologique comme opportunité de croissance et de rentabilité.

La BPALC a ainsi réuni plus d'une centaine de chefs d'entreprises pour assister à une conférence de **Francois GEMENNE** - Chercheur spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement, membre du GIEC, professeur et auteur. S'en est suivi une table ronde réunissant **quatre dirigeants** venus partager leurs expériences et leurs visions de la transition environnementale dans leur entreprise.

Audrey SCHMITT, Directrice du Développement Entreprises et Marchés Spécialisés de la BPALC a lancé cette soirée en rappelant que la Banque Populaire, banque coopérative, est la 1^{ère} Banque des Entreprises depuis 14 ans*. *« C'est une fierté mais c'est aussi une responsabilité. Notre responsabilité est d'accompagner tous nos clients dans leurs transitions, être un groupe à impact positif. C'est bien là tout l'enjeu de la stratégie déployée en local par la BPALC. Au-delà des contraintes réglementaires, nous avons voulu créer un évènement qui mette en lumière les opportunités liées à la transition environnementale. »*

Eric SHWARTZ, Président ActBlue France et Président Délégué de l'UIMM Lorraine (Union des industries et métiers de la métallurgie) a précisé que *« pour accompagner les industriels et leur permettre de structurer leur démarche RSE, l'UIMM Lorraine propose une démarche qui permet aux entreprises d'évaluer à 360° leur performance, en visant l'ensemble de l'organisation »*.

Transition environnement - opportunité de croissance : une stratégie graduelle à mettre en place immédiatement

Lors de sa conférence, **Francois GEMENNE** a confirmé qu'une entreprise qui ne se transforme pas aujourd'hui pour être plus durable, ne sera pas rentable dans un futur transformé et que le dirigeant doit prendre conscience de la nécessité d'agir et de revoir son modèle d'affaire. *« C'est un enjeu fondamental de tracer un CAP qui sera plus stable que celui donné par un gouvernement. Ecrire sa stratégie RSE, en mesurer l'impact sont nécessaires pour avoir un système plus soutenable et plus durable. Il n'y a aucune action, même petite qui soit inutile. Même si vos innovations semblent modestes, faites-les connaître, elles peuvent en inspirer d'autres. »* s'adressant à tous les dirigeants présents.

Agir ensemble et s'inspirer des bonnes pratiques pour accélérer sa transition environnementale.

Ce sont quatre dirigeants inspirants et engagés qui ont ensuite partagé leurs motivations, leurs convictions mais aussi des actions qu'ils ont mises en place dans leurs entreprises.

« C'est la première fois que l'on met au même niveau des données financières et extra-financières. Les petites entreprises se sentent peut-être un peu moins concernées aujourd'hui mais c'est une réelle opportunité car il faut profiter de toutes les innovations pour s'engager dans cette transition. Notre rôle est d'accompagner les dirigeants à prendre en compte ses nouvelles normes comme la CSRD » témoigne **Valerie CREUSOT RIVIERE**, Directrice Générale YZICO

André HEINTZ, Fondateur et Dirigeant Groupe HEINTZ confirme cette réelle opportunité. « Nous vivons sur un territoire où les acteurs sont connectés et interdépendants. Si mon territoire gagne, c'est mon entreprise qui gagne aussi. Il est donc important d'être fort, résilient, inclusif et solidaire. » Il est d'ailleurs à la tête du Fonds de dotation Heintz au service du territoire et à l'initiative de divers engagements comme Metz Mécènes Solidaires, le FILON (fabrique à initiatives et incubateur de projets d'ESS et d'intérêt général) et ResSourcEs, association de promotion de la RSE en Moselle.

La RSE doit concilier la rentabilité économique de l'entreprise et la nécessité de se transformer.

« Je me suis d'abord intéressé à la RSE par intérêt, mon entreprise doit être rentable. La période COVID a été propice à la réflexion, mes donneurs d'ordre m'envoyaient de plus en plus de questionnaires RSE. J'ai pensé que c'était une nouvelle norme et donc une nouvelle contrainte. Puis j'ai réfléchi et nous nous sommes fait accompagner pour qualifier notre impact et mettre en œuvre des actions concrètes. » confie **Manuel RODRIGUEZ**, Dirigeant du Groupe KRAMER

« Nous sommes en train de rénover notre site de production. Ce projet de modernisation, avec un investissement de 10 millions d'euros, vise à améliorer la productivité de nos équipes, offrir un cadre de travail encore plus agréable pour toutes et tous, et renforcer notre engagement envers l'environnement. Nous nous sommes employés à utiliser des matériaux recyclés. Ici, 70% de l'acier utilisé est recyclé. Pour nos salariés et partenaires, cette transformation reflète notre volonté de continuer à innover tout en restant fidèles à nos valeurs fondatrices ». **Léa PISANI**, Responsable juridique et RSE FRAMATEC complète en rappelant que le point départ de toutes ces démarches de transition environnementale est d'établir un bilan carbone le plus rapidement possible et ne pas hésiter à se faire aider.

En conclusion de cette soirée, **Marc THIRION**, Directeur de l'Exploitation Entreprises et Marchés Spécialisés de la BPALC a remercié tous les participants et a rappelé l'engagement de la BPALC auprès de son territoire et de ses clients Entreprises. La Banque Populaire a notamment lancé en 2022 le « Prêt BP Impact** » dont le taux d'intérêt contractuel est indexé sur les performances extra-financières définies par l'entreprise avec son Chargé d'Affaires.

Pour toutes et tous, « la transition environnementale peut être un formidable projet d'entreprises qui permette de donner du sens et d'embarquer ses collaborateurs. Être RSE, c'est une vraie opportunité ! »

* Étude Kantar PME-PMI 2023 – 14 Banques Populaires : 1ère banque des PME. Étude réalisée par téléphone auprès de 1 890 entreprises de 10 à 999 salariés réalisant un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 1.5M€, du 09/06 au 27/07 puis du 21/08 au 14/09/2023.

** Chaque année et pendant toute la durée du prêt, l'entreprise bénéficie d'une rétrocession d'intérêts en proportion à ses engagements si ses objectifs de performance sont atteints. Dans le cas contraire, c'est le taux contractuel qui s'applique, sans aucune pénalité.

Responsable des Relations Publiques et Relations Presse

Isabelle GALAND

Tél. 03 87 37 94 59 - isabelle.galand@bpalc.fr

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous